L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLES DU JOUR.

JEUDI MATIN, 25 DÉCEMBRE.

Les débats dans l'affaire Bazaine.

Dans l'audience d'avant-hier, après son exorde que nous avons reproduit, le commissaire du gouvernement s'est attaché à faire ressortir toutes les fautes commises par Bazaine, depuis du moment où il a été investi du commandement en chef, fautes qui était en pour résultat de laisser investir Metz et l'armée par les prussiens. Les charges résumées par le réquisitoire sont accablantes sur ce point.

M. le général Pourcet entre ici dans l'examen de tous les faits révélés par les dépositions entendues dans le cours des débats et par les pièces de l'instruction concernant l'armée du Rhin et son commandant en chef, depuis les premiers jours d'août jusqu'au 18, et résumant sur cette première partie en disant que le maréchal Bazaine n'a jamais voulu quitter Metz bien qu'il annonçât toujours son départ de la place.

Jusqu'au départ de l'armée, le commissaire du gouvernement a cru que le maréchal avait pris une résolution de repartir sur Châlons. Mais, à partir de ce départ, il ne distingue plus le prétendu dessein à ceux qui prétendent le dépendant il ne voit que le nouveau plan de Bazaine qui consiste à ne pas se retirer, mais à se rabattre de son camp retranché, il n'avait qu'à attendre sans risque et sans effort la solution inévitable qu'amènerait la force des choses et le cours naturel des événements.

Ces prévisions ne se trouvèrent pas justifiées, grâce à la résistance de Paris et aux efforts énergiques du patriotisme national, mais l'ordre d'idées dans lequel se plaçait le maréchal l'entraîna à une série d'actes ayant pour but d'amener l'armée à partager sa conviction, en justifiant en même temps sa conduite aux yeux de ses soldats.

Il énerve son armée en lui communiquant de fausses nouvelles émises par l'ennemi et le rapport de M. Debains.

Si le maréchal, malgré l'interdiction formelle du règlement, pensait ne pouvoir se dispenser d'instruire ses lieutenants de tout ce qui parvenait à sa connaissance, que n'a-t-il obéi au même scrupule dans les réunions où il demanda leur avis, au lieu de leur dissimuler, comme il l'a fait dans chacune d'elles, les renseignements qu'il possédait seul et qui leur étaient indispensables pour fixer leur opinion ?

C'est à tort que le maréchal a pensé que les événements politiques lui avaient créé une situation tout à fait à part, en vertu de laquelle il se trouvait en quelque sorte affranchi des règles ordinaires du commandement.

Ce fut là sa plus grande erreur, et, disons-le hautement, avec une conviction profonde : Quelles qu'eussent été ses fautes militaires, le maréchal n'aurait point aujourd'hui à répondre de sa conduite, s'il ne fut montré constamment chef loyal et consciencieux, et, si, dominé par les calculs d'une ambition égoïste et mesquine, il n'eût sacrifié l'action à l'intrigue et frappé l'épée du général contre la plume du diplomate.

Le 4 septembre arrive, et le maréchal l'accepte puisqu'il proclame à son armée les noms des membres du nouveau gouvernement, et qu'il fait effacer les aigles impériales. Puis il se croit autorisé à traiter avec l'ennemi. Il lui adresse une lettre le 16 septembre; nous avons la réponse du 18, mais nous ne retrouvons pas la minute de la lettre du maréchal. Il l'a perdue ou brûlée !

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1873.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Le Conseil de direction a l'honneur de vous présenter le rapport suivant, résumant les opérations de la société pour l'année écoulée.

Depuis le 1er novembre 1872, le comité des perpétuels qui se sont présentés pour solliciter les secours ou être admis à jouiver de l'emploi, a été de :

Hommes	452	
Femmes	67	— 519

Sur lesquelles ont été placées, tant en ville qu'à la campagne :

Hommes	247	
Femmes	59	— 306

Le bureau a délivré aux nécessiteux, pour pension et logement, 126 bons, ce qui constitue 126 logements de 3 pièces.

Les bons sollicités pour soins médicaux et accordés par les docteurs de la Société, ont été de 44. Les médicaments ont été fournis gratuitement par MM. les pharmaciens Aug. Jas et F. Cussoli.

Les cas d'urgence exigeant occasionnant un débours de 271, délivrées à des veuves de chez vivillards, et plusieurs sollicitées.

Le cours d'anglais gratuit a fonctionné régulièrement et continue toujours 3 fois par semaine. Le nombre des élèves inscrits a été de 172, sur lesquels beaucoup ont dû être rayés pour manque d'assiduité au cours sans raison valable; pour cause d'absence, ou par suite d'occupation nouvelle ne leur laissant plus leurs libres aux heures voulues. Toutefois, le nombre des élèves qui suivent le cours régulièrement est en moyenne de 20 à 30.

En outre de ce qui précède, des services de toute sorte ont été journellement rendus par la Société. Ces services sont de nature trop diverses pour que nous puissions en faire l'énumération. Ils consistent principalement en renseignements journaux, courses et correspondances faites au profit des émigrants, appui de la société pour faire sortir des malheureux dans des hôpitaux ou maisons de secours.

Nous ne croyons pas devoir terminer cette revue des services rendus par l'Union Française, sans ajouter quelques mots.

Malgré les difficultés qu'à a vaincre à son début lorsqu'elle opère dans un milieu si profondément trouble qu'est la Nouvelle-Orléans, nous croyons pouvoir affirmer que l'Union Française a été à la hauteur du but que ses fondateurs s'étaient proposé. Elle a certainement prouvé en raison d'être en combinant une lacune qui existait dans le domaine de la bienfaisance collective et qui avait frappé plus d'un de nous. Aussi est-ce avec confiance que nous comptons, pour la deuxième année, sur le concours de tous ceux qui savent combien l'étranger les premiers pas sont difficiles. Ils ne voudront pas refuser leur obole à notre œuvre si éminemment utile, si éminemment française.

Le Président, H. SALOMON.
Le Trésorier, J. B. SEGUIN.
Le secrétaire, A. GÉRARD.

Après la lecture du présent rapport, motion est faite et adoptée à l'unanimité de voter des remerciements à MM. Landry, Hava, Duraz et de Bausset, docteurs-médecins, et à MM. Jas et Cussoli, pharmaciens, pour soins et médicaments gratuits donnés pour compte de la Société.

24 déc—4t

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 20 Décembre 1873.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$755,286 56
Bonds des Etats-Unis	466,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or	6,000 00
Diverses actions	73,121 50
Dû par Banques et Banquiers	17,772 80
Propriété foncière, meubles et installations	17,002 88
Dépenses courantes	24,671 46
Taxes payées	21,115 37
Changes et Prêts et Pertes	6,486 73
Billets du Trésor (Legal Tenders)	12,000 00
Billets de Banques Nationales	220,000 00
Or: $ 280 00	
Chèques sur Banques locales payables en or: $ 236 51	
Id. id. payables en cour. rency	114,556 49 — 341,163 40
	$1,747,816 42

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Surplus	13,252 76
Circulation	419,000 00
Dépôts	564,916 42
Chèques du Caissier	27,277 94
Escompte, Intérêt, et Change	27,640 77
Dû à Banques et Banquiers	195,377 42
Dividendes non-réclamés	871 00
	$1,747,816 42

PAUL FOULCHY, Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

ADOLPHE MEYER, PIERRE MARFIGNO, JOHN D. CORE, } Directeurs.

24 déc—M—FP

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Jeudi, 25 décembre 1873, Matinée extraordinaire à MIDI PRÉCIS. LA TRAVIATA. Grand Ballet en 4 Actes. LA VEILLÉE ALLEMANDE, drame en 1 acte. Jeudi soir à l'heure—LA MORTE DE PARIS. Ballet, opéra.

Académie de Musique.

Lundi, 29 décembre.

Tous les soirs, fauteuils et loges à partir à midi.

BLACK CROOK de Bitwell & Stoddard.

Jeudi—MOEL—SAMPSON ET LUL. JOUVEN.

Bitwell & Stoddard et distract Noël comme

...E MAGIQUE.

...EVY.....Propriétaire
Rue du Canal.....518

JOURTS. SURPRISES ENIGMES.

GRAND DÉBALLAGE INTERCONTINENTAL NOUVEAUTÉS

BOUCHONS MAGIQUES

CADEAUX POUR LES FEMMES
CADEAUX POUR LES FEMMES
CADEAUX POUR LES FEMMES
CADEAUX POUR LES FEMMES

A 25 pièces.

BOITTES A SPÉCIALITÉ.

Contenant un grand nombre DE TOURS D'IMITATIONS ET EXPLICATIONS DÉTAILLÉES.

LE SOUFFLEUR DE BULLES DOUBLES

De notre propre invention QUI N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ LIVRÉ AU PUBLIC, et ne peut être obtenu d'aucune autre source. Les Bulles soufflées à l'aide de ce nouvel instrument sont les seules les plus variées et les formes les plus caractéristiques, les contours de l'ovoïde, etc. Elle a la forme distinguée et variées et forment un ensemble des bulles les plus délicates.

Prix, 25 cts pièce.

LE NEGRE DANSEUR

Dans toutes les positions possibles et imaginables. Un agréable et amusant Jouet.

14 déc—10 t

Société Francaise de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux expirant le 30 novembre 1873 :

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 24 novembre 1872, était de	$1,252 11
Encaissé depuis cette époque:	
Pour quotités d'admission, reçus du Collecteur	$12,072 00
Reçu comme don de Société	100 00
Reçu, pour deux arrérages d'assurance	15 00
Reçu, provenant de la vente d'un vieux poêle	2 00 — $13,192,00
Total des recettes	$14,444 11
A déduire pour les dépenses pendant le même temps:	
Payé, pour assurance de l'Asile et son contenu	$131 76
Payé, au Gardien de l'Asile, pour soins donnés aux malades, leur nourriture, celle des pensionnaires, ses appointements, et pour blanchissage	3,228 45
Payé aux Médecins leurs honoraires	1,240 65
Payé aux Pharmaciens	1,172 27
Payé au Secrétaire	300 00
Payé pour abonnes, traitements, frais de bureau	380 45
Payé au Collecteur, en commission	1,30, 25
Payé, pour 451 bons de secours	2,040 00
Payé, pour réparation à l'Asile et aux tombeaux	1,779 30
Payé, pour différents nécessités de cuisine	198 47
Payé, pour lingerie, couchage, etc.	274 25
Payé, pour provisions diverses	476 58
Payé aux Water Works et pour charbon et eau	324 60
Payé, pour inhumations	212 00
Payé, pour funérailles	412 00
Payé, pour remboursements d'admission	30 00 — $13,192 43
Balance en caisse ce jour	$941 68

Calme de Bienfaisance.

Cette caisse, fondée pour permettre à nos compatriotes dont les moyens pécuniaires sont trop restreints d'entrer dans notre Société, a été ouverte par la souscription de 41 membres honoraires, ayant fourni à cet effet la somme de.....$732 00
A laquelle il convient d'ajouter, comme produit net du bal donné par la Société.....718 20
Total.....$1450 20
A déduire pour 52 admissions à 11 00, dont il produit a été versé dans la caisse de la mutuelle.....572 00
Restant à la caisse de bienfaisance.....$878 20

Actif de la Société:

L'Asile et ses dépendances, les différents tombeaux ou terrains au Cimetière St-Louis, 2ème District, s'élèvent à environ.....$47,140 00
L'estimation des meubles, linge, ustensiles de cuisine, la pharmacie, ses accessoires et les médicaments.....4,820 00
Représentant un total de.....$72,240 00
Sur lequel sont encore dues par la Société le actions, soit.....840 00
Actif net.....$71,250 00

Rapport du Comité d'Admission.

La Société se composait, en novembre 1872, de.....1,140 membres.
Perdus sur ce nombre:
Décédés à l'Asile.....10
Décédés à domicile.....21
Démissionnaires.....12
Rayés aux assemblées générales.....142 — 189
Restant de l'ancien effectif.....951 membres.
Reçus depuis la même époque.....217 "
Donnant l'effectif actuel de.....1,168 "
Classés ainsi qu'il suit:
Pensionnaires à l'Asile.....5
Anciens membres honoraires.....2
Sociétaires secourus.....451
Sociétaires en activité.....714
Fils de Sociétaires, payant quotité.....22
Veuves de Sociétaires.....46
Membres actifs.....1,168 total égal 1,168.

Service Médical.

Le rapport du Dr. Touatre constate qu'il a soigné à l'Asile 230 Sociétaires qui y sont restés 2100 journées donnant environ 12 journées par malade; de plus, ses rapports mensuels établissent qu'il a comprise les visites dans le 2ème District, ceux des Docteurs Escouflaire, de Rodaille et d'Aquin, accusent 855 visites pour les 1er et 3ème Districts; enfin, le bons Docteur, consté à M. A. de Rosalès, a accusé 745 visites.

Le rapports du Comité de surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des membres du Conseil, n'a donné aucune plainte contre le service administratif médical et hospitalier.

Le Service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre :

MM. Jh. Girod, Président, 73, rue Dumaine.
F. Tujague, Vice-Président, 1, rue Chartres.
J. L. Révol, Trésorier, rue de Chartres, 210.
J. Schweitzer, 168, Royale, Formant le comité de secours.
A. Parts, 86, Bourgogne,
J. Leblanc, 265, Vieille-Levée, Formant le comité de secours.
J. Sénac, 12, Ste-Anne.
J. Manaud, sec. Poydras et Kemparis, Formant le comité de secours.
E. Braquet, 45, au Marché Poydras,
M. Borie, 172, rue d'Orléans,
M. C. Rouyer, enc. Toulouse et Chart es,
J. Rivard, 118, rue St-Pierre.

Messieurs les Sociétaires sont informés des nominations suivantes :

Secrétaire—A. Barbier, 242, Robertson.
Collecteur—F. P. Chabert, 234, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—F. Dufant.
Médecins—Pour l'Asile et le 3ème District: Dr. J. Touatre, rue Dumaine, 142;
Pour le 1er et le 2ème Districts: Dr. H. d'Aquin, 188, Villers;
Pour le 4ème District: Dr. A. de Rosalès, 36, Kemparis.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière, en y ajoutant, cependant, M. Henry Meunier, en remplacement de M. Bagot.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1873.

Ordre du Président, Le Secrétaire,
A. BARBIER.

19 déc—4t

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NILE-ORLEANS:
No 182 Rue du Canal,
HONORAIRE DÉTAIRE.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 7 heures.
L'intérêt alloué est de 5% par Cent.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BAGAR, Caissier. Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

---

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitant sans emploi. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, faisait sentir parmi les planteurs qui veulent pour d'autres personnes: elle met le sucrier, mêmé que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un chargement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées actuellement, sur les habitations de Cuba: beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.

W. B. BOWMAN, agent,
Au No 83 de la rue du Camp, Nile-Orléans.
8 oct—6m.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
207.....Chartres Street.....207
Entre Dumaine et Ste Anne.
2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.
SPÉCIALITÉS pour Soupers, Soirées et Pâtisserie pour pâtisseries.
Bonbons fins confits, Fruits pour orientaux Bonbons fins et Confiture pour bonbons.
Se charge de toutes les commandes, aux prix les plus modérés. 21 janv—1an

---

DIVERS.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No 73.

[illegible] Ou. [illegible] P. M.
[illegible] MERCREDI et VENDREDI [illegible] 2 heures et demie de soir.

[illegible] Décembre de l'Etat, de 8 heures du soir, rue Dumaine, 142.

[illegible] Dimanche, 30 décembre 1873, à 7 heures du soir, pour [illegible] PREMIERE MARDI DE JANVIER, 20 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Bureau—Comptoir. CHAS. C. DUPUY, Caissier.

[illegible] A la réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie, qui a lieu lieu le 8 courant, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1873-74:

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible] Trésorier.

[illegible] Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1873.

[illegible] ERNEST BURGES, Caissier.

19 déc—4t

Banque Française de la Louisiane, 16 décembre 1873.

Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane sont ouverts à partir de ce jour, et les souscripteurs à ladite Banque sont invités à se présenter au bureau de la Banque, pour leur faire remettre leurs actions et signer leurs actes de souscription.

J. Lapeyre, 108 rue Conondelet.
M. Kaiser, 172 rue Gravier.
E. Hoffman, 172 rue Gravier.
H. Kaiser, 172 rue Gravier.
A. Dumoulin, 172 rue Gravier.
A. Bernet, 66 rue Royale.
Jean de Gas, 2 rue Conondelet. 16déc—1m

THE LABORING HOMESTEAD

Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD.....Président
EMILE DENUYS.....Vice Président
DUREAU RALPHIN.....Secrétaire
ULGÉE LAUVIA.....Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Pierre Tayon, Jean Langlois,
Alphonse Tayron, Denville E. Kernion,
F. Tayon, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tayon, C. Nathan.
Finances—A. Tayron, F. Tayon, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tayron, D. L. Kernion, F. C. Ricard.
Magasins coopératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Lapeyre.
Réglements—E. DeBuys, J. Tayon, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune.

Bureaux de l'Carondelet Canal & Navigation Company, rue Carondelet, le dimanche 1873—L'Assemblée annuelle des nouveaux actionnaires aura lieu ce jour, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, de 10 heures du matin à 2 heures P. M.

EMILE BOUNY, Secrétaire.

Worthington's Accommodation Bank—New Orleans, 19 Dauphine, 1873—Conformément à l'article septième de la charte de cette banque, les actionnaires sont directeurs, pour l'année, par les actionnaires, au No 19 Dauphine, de la banque, No 8 de la rue du Canal, le LUNDI, 12 janvier, 1874, de 10 heures du matin à deux heures de l'après midi. Avis est également donné que le même jour, et au même lieu, et au même endroit, il sera statué sur les amendements à la charte soumis par le conseil de direction.

E. LEVY, Caissier.

19déc—30j

Nille-Orléans, 2 décembre 1873. Compagnie d'Assurance Mutuelle Sinistre de la Nile-Orléans.—Conformément à une résolution des Directeurs, il est ordonné à tous les actionnaires de cette assemblée des porteurs de Scrip de cette Compagnie qui se tiendra pour le 31 Décembre 1873, au bureau de la Compagnie, rue du Canal et Camp, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à l'effet de voter sur la proposition de liquider les affaires de la Compagnie.

16déc—30jl A. W. HUNTER, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 73 rue de la rue du Canal, le MARDI, 13 JANVIER 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Mutual National Bank.—New Orleans, December 8th 1873.—The annual election for Directors, to serve during the ensuing year, will take place at the Banking House, No 73, Canal street, on TUESDAY, JANUARY 13th 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

JOSEPH MITCHEL, Cashier.

dec 8th—4 wks

Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans, 80 coin des rues Baronne et Commune, 3 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Une élection de six directeurs pour l'année 1874, aura lieu, Samedi, à dater du premier janvier de février, sera lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN, Trésorier.

1déc—1m

Banque de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile Orléans et de l'arrollin—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1873.—L'élection annuelle des neuf directeurs, pour l'année 1874, aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, No 17 de la rue de Carondelet.

1déc—4n 5 janv P. MCBRIDE, secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de l'Jefferson et de l'Ex Pontchartrain.—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1873.—L'élection annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à midi et 2 après, au bureau de la compagnie, No 17 de la rue Carondelet.

1déc—4n 5 janv P. MCBRIDE, secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—2 décembre 1873.—Avis est donné aux Actionnaires de cette Compagnie que l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Canal et Camp, le LUNDI, 29 décembre 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

1déc

Office of the New Orleans Mutual Insurance Company—30 December 1873.—The stockholders of this Company are hereby notified that the annual election of Twelve Directors, to serve for the ensuing year, will be held at the office of the Company, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, 29th December, 1873, between the hours of 10 o'clock A. M. and 2 o'clock P. M.

J. W. HINCKS, Secretary.

1déc

LOUISIANA EQUITABLE

Life Insurance Company,

Au Cois des rues Carondelet et Gravier.

Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TUMIAY DUPRE, Agent général pour la ville

DIRECTEURS:

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
R. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	E. A. Tyler,
George A. Foadick	J. B. Camors,
Edward Bigney,	Jos. Hillman,
John Henderson,	E. H. Fairchild,
Charles Carraroe,	Jos. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambors,
Sam'l M. Todd,	C. E. Gleardey,
E. B. Briggs,	Wm. Henderson,
R. S. Walshe,	Wm. P. Harper,
James I. Day,	Wm. Creevy.

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....$795,454 60

A. KIMER BADER, Président,
CH. KNOSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	Kimer Bader,
N. A. Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Kappelid,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Stein,	J. H. Kaiser,
Louis Leonhard,	Thos. Lillenthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Bader,	Louis Schnetzler,
W. E. Schmidt,	R. Rey,
Isaac Schwerk,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. E. Wildermann,
X. Weissenbach,	J. Kaiser.

1 août—1an

J. SAGET,
ARMURIER,
198.....RUE DE CHARTRES.....198
Entre Ste-Anne et Madison,

Annonce aux amateurs de la ville et à ses nombreux clientèle de la campagne que vient de recevoir du Canada un grand assortiment de Fusils, Carabines, Pistolets, Poudre, Cartouches, Plomb, Capsules, et comme un grand assortiment de cartouches de toutes dimensions, et comme un grand assortiment de cartouches de toutes dimensions, et comme un grand assortiment de munitions de chasse fabriquées par lui. M. SAGET offre aux amateurs à des prix très réduits, vu le travail fait pendant ce mois, et de vouloir de réparations de toute genre à des prix complètement modérés. 24déc—1m

---

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,
34, Rue Bourbon, entre Bienville et Bourbon. Maison—1an

Graines de Jute à vendre.

Une quantité limitée de graines de jute à vendre, actuellement demandé sur le sol. Prix de 10 cts la lb.

Adresser à A. Tonne, 32 rue Royale.

22 déc—1t

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et dentisterie, No 14, rue Dauphine, entre [illegible] et la rue du Canal.

Extraction des dents, avec souffrance [illegible] et pâtisserie dentaire.

Heures de consultation, de 9 à 4 heures. [illegible] 1an

Un stagiaire de DENTS de la [illegible] Dr. J. A. CASADAVANT, D. D. S. [illegible] 1an

---

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No 1, rue Bienville, Nouvelle-Orléans.

Pour plus de DENTS artificielles qui [illegible] 1an

Révolution ! Révolution !
LES DENTS!
[illegible] Rue Bienville [illegible]
Exculpation Royale.

Le Dr. A. SUFRIN [illegible] 1an

MADAME GEOUX,

[illegible] rue Dauphine, entre Conti et Bienville. [illegible] 1an

---

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATHIEU,
Successeur de
Mmes LAVILLEBREUVE ET BIRON
No 179, rue Dauphine, entre Conti et Bienville.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institution.

Street—3m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LÉON QUEROUZE, OSCAR BOIS.

QUEROUZE & BOIS,
COMMISSIONNAIRES EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de France,
Aux Magasins Bois,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
ET
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TURBOUTFUGULAR.....63
NOUVELLE-ORLEANS.
30 janv—1an FP

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73.....VIEILLE-LEVÉE.....73
NOUVELLE-ORLÉANS.
1 juil—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.
CAZAUX et VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 15 rue Dumaine.
26 oct—1an FPM

BITTER DES ARDENNES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ U. S. P. O.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, dont il protège les victimes. Il dégage les voies [illegible]

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire [illegible] qu'en le soumettre à l'analyse dans tous les pays. 19fév—1an

---

E. DECHAMPS,
No. 26, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans.
—Importeur de—
EAUX-DE-VIE ET VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.
31janv.73—1an

Cigares, Tabacs.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 53.....RUE VIEILLE-LEVÉE.....No 53
Nlle-Orléans.
Manufacture à Vapeur de
TABAC A FUMER ET PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMERICAINES ET ÉTRANGÈRES,
Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,
Succursale, au No 545 de la rue des Magasins:
Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de forbisseurs.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillés.
FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE
ARTICLES en ferblanc brillant et vernis d'huile.
FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren.
FOURNEAU Charter Oak de quinze, cuisant, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.
Chaque fourneau Charter Oak est garanti.
Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
1 janv—1an

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,
MARCHANDS DE
Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannel anglais.
Il approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
DÉPOTS—sur la Levée, au Ferry de la District.
—Et—
Au coin des rues Louise et Levée.
BUREAU, No 28 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans. 1déc—1an

APPAREIL PERFECTIONNÉ
—DE—
GAZ BARBARIN,
A bon prix et hermétiquement avec chaque à la Nouvelle-Orléans, en Hommage [illegible]

Fabriqué et vendu chez [illegible] No 1 de la rue [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible]

CLAIRVOYANCE.

Le Professeur LEMORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans, sous observation, [illegible] et spiritualiste.

Le Professeur Lemormand est le savant de la [illegible] du Prince de la [illegible] Il a [illegible] Louis XIII, un [illegible] Il a [illegible] centres de médecine de [illegible] Il a [illegible] Il [illegible] Il [illegible] Il